

Qu'est-ce qu'un réseau d'éducation prioritaire ?

Qu'est-ce qu'un REP ?

Un REP c'est la mise en réseau du collège et des écoles de son secteur de recrutement. Par des actions variées et le souci de développer un lien entre écoles et collège, le REP vise à améliorer les résultats scolaires des élèves, en lien avec le projet de réseau.

Comment un établissement devient-il un établissement d'éducation prioritaire ?

Le ministère de l'Éducation nationale classe les établissements en fonction d'un indice social créé par le DEPP (direction de l'évaluation de la prospective et de la performance). Cet indice est calculé sur la base de quatre paramètres dont on sait qu'ils impactent la réussite scolaire :

- le taux de catégories socio-professionnelles défavorisées
- le taux d'élèves boursier
- le taux d'élèves résidant en QPV (anciennement ZUS)
- le taux d'élèves ayant redoublé avant la sixième

